REPUBLIQUE FRANCAISE

COMMUNE DE VAULX-EN-VELIN

MÉTROPOLE DE LYON

EXTRAIT DU REGISTRE
DES
DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du **15 novembre 2018**

Compte rendu affiché le **22 novembre 2018**

Date de convocation du Conseil municipal le **09 novembre 2018**

PRÉFECTURE DU RHÔNE
Reçu le 29 NOV. 2018
DIRECTION DES AFFAIRES JURIDIQUES ET DE L'ADMINISTRATION LOCALE

Président : **Madame Hélène GEOFFROY, Maire.**

Secrétaire élu : **Madame Christine JACOB**

Membres présents à la séance :

Hélène GEOFFROY, Pierre DUSSURGEY, Kaoutar DAHOUM, Matthieu FISCHER, Stéphane GOMEZ, Muriel LECERF, Fatma FARTAS, Ahmed CHEKHAB, Eliane DA COSTA, Nadia LAKEHAL, Yvan MARGUE, David TOUNKARA, Liliane BADIOU, Jean-Michel DIDION, Nassima KAOUAH, Jacques ARCHER, Pierre BARNEOUD, Armand MENZIKIAN, Régis DUVERT, Josette PRALY, Stéphane BERTIN, Yvette JANIN, Antoinette ATTO, Christine JACOB, Oscar ARAZ, Virginie COMTE, Myriam MOSTEFAOUI, Saïd YAHIAOUI, Philippe ZITTOUN, Nordine GASMI, Charazede GAHROURI, Philippe MOINE, Batoul HACHANI, Mustafa USTA, Nadia NEZZAR.

Membres absents excusés ayant donné pouvoir :

Christine BERTIN à Stéphane BERTIN, Bernard GENIN à Mustafa USTA, Nawelle CHHIB à Nordine GASMI, Sacha FORCA à Charazede GAHROURI.

Membres absents excusés : **Marie-Emmanuelle SYRE**

Membres absents : **Morad AGGOUN, Christiane PERRET-FEIBEL, Mourad BEN DRISS.**

Membres démissionnaires : **Marie-France VIEUX-MARCAUD, Sophie CHARRIER, Sandra OLIVER, Dorra HANNACHI, Patrick MANDOLINO, Laurent PATRY.**

Nombre de membres		
Art. 2121-2 du CGCT	En Exercice	Qui ont pris part à la délibération
43	43	36

Objet :

18.11.1036
Appel à projets dans le cadre du Plan territorial de lutte contre le racisme, l'antisémitisme et les discriminations

RAPPORT DE MONSIEUR CHEKHAB

Mesdames, Messieurs,

La ville de Vaulx-en-Velin a lancé en octobre 2014 un Plan territorial de lutte contre le racisme, l'antisémitisme et les discriminations. Grâce à l'implication de onze partenaires très actifs et volontaires, ce Plan a déjà permis de très nombreuses réalisations sur le territoire vaudais.

Pour la troisième année consécutive, l'équipe municipale et le Préfet délégué pour l'Egalité des Chances, ont lancé, dans le cadre de ce Plan, un appel à projets pour les associations et les groupes d'habitants.

Cet appel à projets a d'ailleurs été distingué cette année en recevant le label « 40 ans de la politique de la ville – Inventons les territoires de demain » remis par le Préfet délégué à l'Egalité des chances le 25 octobre dernier. Ce label vise à identifier, à promouvoir et à valoriser des opérations d'animation pertinentes et des actions remarquables au niveau local s'inscrivant dans les objectifs de la démarche, à savoir :

- parler des quartiers, faire parler les habitants et les acteurs de terrain et promouvoir une image positive des quartiers et de leurs habitants ;

- montrer l'apport de la politique de la ville aux habitants des quartiers et à la société française toute entière par sa capacité à innover, en particulier dans les relations entre les pouvoirs publics et la société civile, à ajuster en permanence les modes de faire et les réponses concrètes aux besoins des habitants, à lutter contre les discriminations et à améliorer la cohésion sociale.

L'objectif premier est de permettre à l'ensemble des habitants de s'impliquer dans le Plan territorial de lutte contre le racisme, l'antisémitisme et les discriminations. En effet, cet appel à projets est ouvert uniquement aux collectifs d'habitants et associations vaudaises afin que les habitants puissent se saisir de ces thématiques et proposer des projets concrets pour le « Vivre Ensemble ».

Les projets éligibles doivent avoir pour objectif de sensibiliser un public à la lutte contre le racisme, l'antisémitisme ou les discriminations, et doivent s'inscrire dans les axes du Plan territorial de lutte contre le racisme, l'antisémitisme et les discriminations :

- ✓ Axe 1 : le citoyen au cœur de la lutte contre le racisme et l'antisémitisme
- ✓ Axe 2 : Sensibiliser les acteurs de l'emploi, de l'insertion, de l'action sociale, du logement, de l'éducation, de la santé et des services au public
- ✓ Axe 3 : Renforcer la qualification juridique des acteurs
- ✓ Axe 4 : Favoriser l'accès aux droits des victimes
- ✓ Axe 5 : Histoire et mémoire
- ✓ Axe 6 : L'engagement Citoyen
- ✓ Axe 7 : Egalité femmes/hommes

L'appel à projets bénéficie d'une enveloppe totale de 40 000 € dont 20 000 € de l'État-CGET dans le cadre de la Politique de la Ville. Les subventions sont limitées à 2 000 € par projet.

Le 6 juillet dernier s'est tenue la première commission d'examens de projets pour l'année 2018. Six projets ont été retenus par la commission qui réunit le Délégué du Préfet, l'adjoint à la Citoyenneté et la chargée de mission en charge du Plan territorial.

L'innovation et le développement concret d'actions sur le territoire en lien avec les habitants ont été les critères de sélection des projets retenus dont vous trouverez la liste ci-dessous :

Porteur de projet	**Axe du Plan**	**Description du Projet**	**Montant subvention**
Écouter et Prévenir	Axe 1	Création avec des jeunes du centre social Peyri d'un « escape game » à partir de leurs vécus et expériences sur la discrimination. Ce jeu sera ensuite proposé aux 3 centres sociaux	2 000 €
Association M Sports	Axe 7	Mise en place 3 fois / semaine d'ateliers de découverte de remise en forme pour les femmes. Le but est de les fidéliser pour les amener à une pratique quotidienne. Un rapprochement avec l'Atelier Santé Ville est prévu.	2 000 €
CaCome	Axe 1 Axe 5	Rencontres-débats intergénérationnel sur l'histoire de l'immigration. Création d'un clip par les jeunes. En partenariat avec l'EPI. Objectifs : donner des repères et faciliter les débats notamment avec les jeunes.	1 500 €
FCDE-portivaulx	Axe 2	Organisation d'une journée de rencontre permettant aux acteurs de l'emploi, de l'insertion et de l'action sociale de dialoguer avec d'éventuelles victimes de discriminations	2 000 €
Etinc'l Le Mas	Axe 6	Organisation d'un repas dans l'école Gagarine pour rassembler parents, enseignants et voisins	300 €
Lycée des Canuts	Axe 6	Projet de solidarité internationale : valoriser l'engagement citoyen des élèves avec la création d'une mini entreprise solidaire	2 000 €

En conséquence, je vous propose :

- d'approuver le versement des subventions aux associations citées dans ce rapport ;

- de dire que les crédits correspondants sont inscrits au budget 2018 en recettes et en dépenses sur la nature comptable 6574.

LE CONSEIL MUNICIPAL

Vu l'article L2121-29 du CGCT lequel dispose que « le Conseil municipal règle par ses délibérations les affaires de la commune » ;

Vu les articles L2121-1 à L2121-23 du CGCT qui concernent le Conseil municipal et ses modalités de fonctionnement ;

Vu les articles R2121-9 et R2121-10 du CGCT relatifs au registre et à la publication des délibérations ;

Considérant l'intérêt de favoriser les projets collectifs et les actions adaptées dans la lutte contre le racisme, l'antisémitisme et les discriminations ;

Entendu le rapport en date du 15 novembre 2018 présenté par Ahmed CHEKHAB, adjoint délégué.

Le Conseil municipal, après avoir délibéré, et à la majorité,

Nombre de suffrages exprimés : 36
Votes Pour : 34
Votes Contre :
Abstention : 2
Ne participent pas au vote : 3

- approuve le versement des subventions aux associations citées au présent rapport ;
- dit que les crédits correspondants sont inscrits au budget 2018 en recettes et en dépenses sur la nature comptable 6574.

Ainsi fait et délibéré en Mairie, les jour, mois, et an que dessus et ont signé au registre les membres présents.

Pour extrait conforme

Madame la Maire,

MAIRIE de VAULX-EN-VELIN (Rhône)

Hélène GEOFFROY